



FJT LA CASSOTTE

ASSEMBLEE GENERALE 2022 du 08 novembre 2023

Rapport Moral du Président

Rapport moral de l'exercice de l'année civile 2022

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et tous, bienvenue à la Cassotte.

Nous allons vous présenter lors de cette assemblée générale ordinaire les comptes, clos au 31 décembre de l'année 2022

En ouverture de cette assemblée générale et, au nom du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous donner lecture de mon rapport moral.

Je voudrais tout d'abord, adresser mes remerciements :

- Aux personnalités invitées dont je salue la présence ou leur représentation,
- Aux adhérents de l'association, dont la fidélité encourage la Cassotte à poursuivre son engagement au service des jeunes,
- A l'ensemble des partenaires du foyer, présents, représentés ou excusés, dont le soutien, notamment financier, ne fait jamais défaut depuis bien des années, et qui s'est même accru depuis que nous avons entrepris le redressement économique de l'association,
- A l'ensemble des personnels du FJT, pour la qualité de leur implication quotidienne auprès des jeunes dont ils ont la charge.

Pour cette œuvre collective, que nous souhaitons faire vivre et perdurer, nous avons besoin de tous et de chacun. Je vous renouvelle mes sincères remerciements à tous ceux qui nous soutiennent.

L'année 2022 est l'année de la poursuite et de l'accroissement d'une professionnalisation des personnels et d'une réduction des moyens nécessaires pour tendre vers une situation d'équilibre économique.

Nous pouvons saluer le travail de fond que réalise Sébastien NORMAND, notre directeur, depuis le 8 mars 2021, qui, en concertation avec le Conseil d'Administration, mène à bien ces réformes tant nécessaires. Il a su constituer une équipe qui est là pour le FJT.

Mais les errements du passé, ne s'effacent pas aussi simplement que de les révéler. Notre bilan 2022 reste déficitaire même si nous voyons la situation s'améliorer.

Nous verrons que le budget prévisionnel 2023 sera équilibré ou proche de l'équilibre.

Au cours de l'année 2022, le bureau et le CA se sont réunis régulièrement afin de suivre la gestion et l'évolution du foyer.

L'ensemble de l'institution inscrit et poursuit son action, travaille au respect de l'objet social et des outils opérationnels mis en place depuis longtemps par le projet associatif et d'établissement.

Ce projet associatif et d'établissement, renouvelé pour la période 2017-2022 est centré sur l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des jeunes. Il forme l'expression de notre volonté commune :

- d'assurer la pérennité du FJT au service des jeunes,
- d'assumer dans la continuité historique l'objet de l'institution,
- de valider les valeurs avec lesquelles nous engageons nos actions futures et définissons nos moyens pour mettre en œuvre ce projet.

Le FJT s'emploie à offrir les meilleures conditions d'accueil, d'accompagnement et de vie au foyer. Un terrain de sport a été réalisé, des bancs, un barbecue, la cuisine ouverte aux jeunes est nouvellement installée dans la salle du bar. Autant de sujets en faveur des jeunes et autant de marques qui apportent une bonne ambiance à l'accueil des jeunes.

Le rafraîchissement des chambres se poursuit constamment pour offrir aux jeunes des conditions d'hébergement répondant au mieux à leurs attentes.

Notre réunion se poursuivant ;

- Monsieur Sébastien NORMAND, vous présentera le compte-rendu d'activité 2022,
- Monsieur Patrick VERDIER de la Sté ORCOM, Expert-comptable, vous présentera le bilan financier 2022,
- Madame Alexine GOUX, Commissaire aux comptes de l'association, vous présentera son rapport.

En fin de réunion, je solliciterai votre vote sur le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier, ainsi que sur l'affectation du résultat et vous demanderai de bien vouloir donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Nous aurons aussi à approuver, le budget prévisionnel 2023.

Je vous remercie de votre attention et cède la parole à Monsieur Sébastien NORMAND.

Je reviendrai vers vous après ces présentations pour l'ensemble des votes que nous aurons à réaliser.

Marcel BATY, Président

Qui sont les membres de notre Conseil d'administration ?

Par ordre alphabétique :

Madeleine LHOMME, Secrétaire,

Jacques MATHEY, Vice-Président,

Jean-François MOINE,

Monsieur GOUDOT,

Monsieur JOURNEAUX,

Matthieu VARIN.

Lionel CHATELAIN (*Représentant de la CAF*)



Chantier international mené avec Solidarités Jeunesses – juillet 2022

Rapport D'activité

Agir dans un avenir incertain...

Ce sous-titre emprunté à un ouvrage de sociologie, reflète assez bien la situation dans laquelle nous avons été durant l'année 2022.

A la réactivité qu'il nous a fallu avoir en 2021 pour stopper l'hémorragie économique liée en grande partie à l'activité de restauration, 2022 a été une année durant laquelle nous avons tenté de rebondir dans l'objectif d'équilibrer nos comptes sans trop dégrader nos services. Mais surtout en recentrant notre projet autour de sa finalité : *accompagner nos jeunes résidents par l'hébergement vers le logement autonome dans un projet d'éducation populaire garantissant une mixité optimale de nos publics, cette mixité étant l'un des moteurs de notre action.*

Maintenir notre service de restauration en interne s'est avéré être un échec. Nous avons tenté de déléguer ce service à des structures externes mais les modèles économiques proposés restaient trop risqués pour notre structure. In fine, c'est en travaillant avec la cuisine d'Uzel sur un modèle de repas livré que nous avons terminé l'année 2022. Situation provisoire vers un autre modèle qui reste à inventer pour remettre en service un équipement remarquable et très fonctionnel.

Dans la démarche de restructuration économique que nous avons menée nous avons drastiquement réduit notre masse salariale, passant de 24 etp à 13,7 etp aujourd'hui. Dans cette démarche paradoxalement mais en cohérence avec notre projet d'établissement nous avons renforcé notre service socioéducatif en créant un poste de cadre responsable et coordinatrice de ce service. Ce poste a été en partie financé par la Région.

Elise Flury, adjointe de direction et qui porte une bonne partie des RH, nous donnera plus bas plus de détails sur les mouvements de l'équipe.

Les objectifs liés au renforcement de l'équipe socioéducatif : satisfaire à un accompagnement au plus près des jeunes résidents, (visites régulières dans les chambres, gestion des impayés, réactivité face à des situations préoccupantes, ...), satisfaire à nos engagements vis-à-vis du Pôle enfants confiés du département du Doubs, ainsi que de la Protection judiciaire de la jeunesse.

Il s'agissait également de réinvestir la vie collective après l'épisode COVID qui aura empêché toutes velléités en ce sens. Vous avez pu constater en arrivant dans notre foyer les changements opérés à l'entrée (cf photos), une des actions menées aura été l'aménagement par les jeunes résidents et de jeunes volontaires internationaux d'un espace extérieur convivial et sportif.

Avec la création d'une cuisine partagée implantée au cœur des espaces communs et qui est très utilisée, nous avons pu voir une réappropriation très forte des espaces de vie collective.

Ce projet de cuisine partagée a été développé à partir d'une réflexion menée avec les résidents mais portée par les étudiants éducateurs de l'IRTS dans le cadre de leur stage de 1ère année. 80 jeunes résidents ont pu être interrogés, les données ainsi récoltées nous a permis de mettre en œuvre des actions en fonction des besoins réellement révélés par les jeunes et non pas à partir de suppositions.

Le reste de l'action socio-éducative développée à partir de l'arrivée de la coordinatrice vous sera révélé par Mme Visdeloup elle-même.

Aux travaux d'aménagement extérieur et de la cuisine partagée, s'en sont ajoutés d'autres : la mise aux normes des barillets de fermetures des portes, changement de mobilier dans 25 chambres, (c'est une première phase, 4 sont prévues), le changement de deux fenêtres de toit à ouvertures automatiques pour le désenfumage en cas d'incendie, la mise en peinture de 15 chambres par une entreprise extérieure en plus des travaux de peinture menés par l'équipe de maintenance du FJT.

Il est à noter que ces projets ont été possible à partir des financements accordés par la CAF du Doubs en 2022 et la DDTESPP en 2021.

En mars 2022, nous avons organisé un tour de table avec nos partenaires financeurs qui nous a permis d'expliquer notre situation, sans ambages et dans la recherche de soutien pour atteindre l'équilibre économique, dans un futur proche. Nous avons ainsi pu étendre le remboursement de nos 2 PGE contractés en 2021 de 5 ans à 10 ans, nous avons obtenu un différé du remboursement des prêts contractés auprès de certains partenaires financeurs (la Banque des territoires, Action logement). La CAF a annulé le remboursement d'un prêt alors en cours (16k€). France Active et le Credit coopératif nous ont accordé deux prêts de trésorerie de 50k€ chacun.

Les tensions de trésorerie ont été un souci tout au long de l'année 2022 et reste encore aujourd'hui un souci majeur.

En 2022 comme pour tout le monde notre structure a connu l'inflation et en particulier l'explosion des coûts liés à l'énergie (+ 41 324€ par rapport à 2021). Malgré nos démarches (rencontre en Préfecture, mobilisation de certains élus locaux, sollicitation du bouclier tarifaire auquel nous n'avons pas droit, ...), nous n'avons perçu aucune aide en 2022 alors qu'il nous est impossible de reporter cette hausse sur les redevances.

Outre l'augmentation imprévisible du coût de l'énergie, l'année 2022 a également été marquée par des charges exceptionnelles liées aux ressources humaines. Ainsi en 2022 les charges exceptionnelles atteignent

87 197,73€. Sans cela, notre résultat aurait été de -55 957,27 € ce qui est à comparer aux déficits de 341 752 € de 2020 et 274 430 € de 2021.

Précisons à ce stade que la direction agit au quotidien sans la cogestion régulière d'une ou d'un trésorier(e) puisque ce poste est vacant depuis le printemps 2021.

Lorsqu'on agit dans un monde incertain la question lancinante est : « *faisons-nous les bons choix ?* ».

Certes, nous devenons experts d'un modèle, celui qui permet d'accompagner par l'hébergement. Mais cette expertise doit s'accompagner de l'écoute des jeunes que nous accueillons et qui savent parfaitement exprimer leurs besoins lorsqu'on leur permet de le faire.

Notre action doit également s'ancrer dans un territoire précis dont les besoins sont identifiables. Ainsi, l'avenir de notre projet ne se fera pas dans l'isolement mais en des partenariats plus ou moins rapprochés.

Le reste est affaire de temps et de moyens...

Sébastien Normand, Directeur

Les ressources humaines en 2022

L'année 2022 a été une année très riche en termes de gestion des ressources humaines. Notre structure est ouverte 365 jours par an et 24h/24. Cette amplitude impacte le service de l'accueil et celui de la veille de nuit. Il est difficile de fidéliser les équipes de veille, et celles d'accueil (travail le dimanche, les jours fériés, horaires de soirées...).

En avril, une salariée, agente technique d'administratif, a été déclarée inapte par le médecin de travail, après 28 ans d'ancienneté.

L'équipe de maintenance est composée d'un technicien de maintenance qui a été complétée par une agente technique de maintenance au 1er trimestre, puis par l'arrivée d'un agent technique de maintenance en octobre 2022.

En mars 2022, une chargée de gestion locative a pris son poste, après le départ de son prédécesseur.

L'équipe socio-éducative composée de deux intervenantes socio-éducatives, a été étoffée en septembre 2022 avec l'arrivée de Mme Visdeloup au poste de coordinatrice de l'équipe.

En septembre 2023, une apprentie agent technique administratif a complété l'équipe d'accueil et déchargé l'équipe sur certaines missions (facturation des salles).

L'une des deux agentes d'entretien qui compose l'équipe de ménage était en arrêt maladie en 2022.

A la suite du licenciement économique de 2021, il restait fin 2022 une cuisinière/cheffe de restauration et une agente de restauration.

L'équipe de direction était stable, cependant Mme Flury est partie en arrêt maladie en octobre, qui s'est enchaîné par son congé maternité, elle n'a été remplacée qu'en janvier 2023.

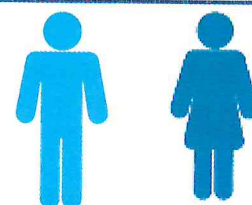
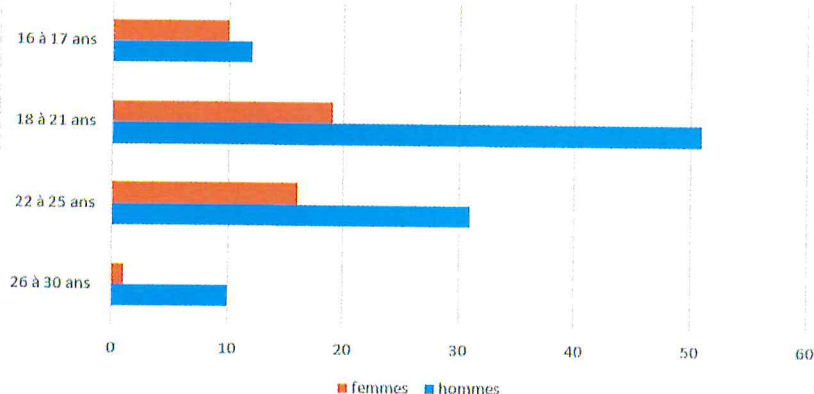
Enfin,

- nous avons mis à jour notre règlement intérieur qui concerne l'équipe salariée.
- nous avons valorisés la prise en charge de la mutuelle : aujourd'hui l'option 1 qui améliore la couverture et prise en charge intégralement pas l'employeur, la base restant a la charge du salarié.

Elise Flury, Adjointe de direction

Le public logé à Habitat Jeunes FJT La Cassotte en 2022

Ages des résidents à l'entrée au FJT



75% 25%

Les jeunes logés sont en grande majorité des jeunes hommes

78% des jeunes logés à moins de 25 ans

L'origine résidentielle



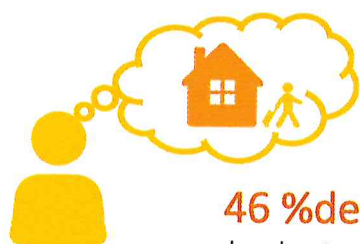
Les raisons du choix Habitat Jeunes



18 % se logent en habitat jeunes car c'est moins cher qu'une autre solution de logement

33% des résidents, le choix d'un logement Habitat Jeunes est fait pour des **raisons pratiques** (coût, facilités administratives...)

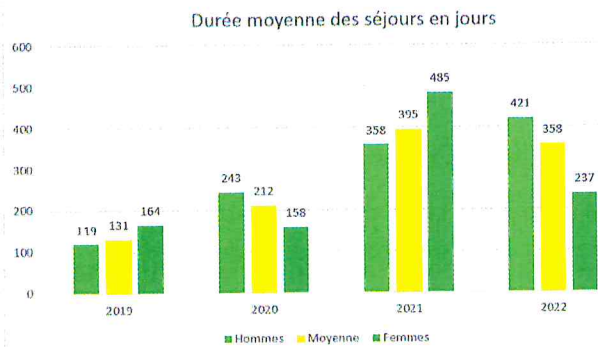
5% des jeunes résidents sont en situation d'urgence et de **rupture** familiale au moment de leur arrivée



46 % des jeunes recherchent un logement pour se rapprocher du lieu d'activité

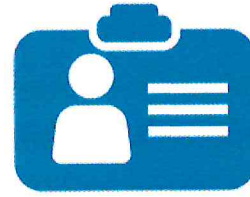
Les activités

Durée moyenne de séjour au FJT



En 2022, les jeunes ont séjourné en moyenne
1 an.

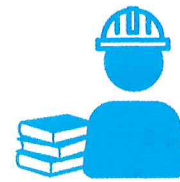
Répartition des jeunes salariés selon le type de contrat



26 %
des jeunes logés
sont **salariés en**
CDI ou CDD

Les qualifications

58% des jeunes logés
ont a minima le baccalauréat...



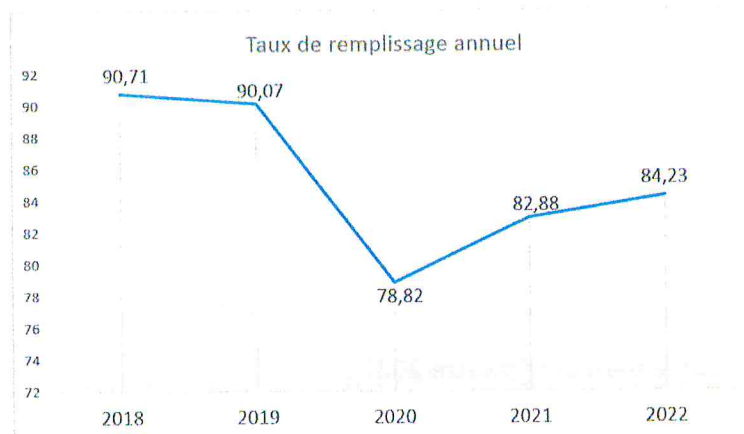
28 %
des jeunes logés
sont **apprentis**

La gamme de logement



144 logements

- 13 studios
- 12 chambres dédiées à l'ADAPEI
- 12 petites chambres
- 25 grandes chambres
- 78 chambres moyennes
- 4 chambres ALT



La prestation socio-éducative

Coordination socio-éducative

Le poste de coordinatrice a permis de remettre la vie collective au cœur des missions du foyer et de créer un lien étroit avec l'accompagnement individuel.

Le lien est renforcé entre les agents d'accueil, les veilleurs de nuit et l'équipe socio-éducative grâce à la mise en place de réunions socio-éducatives élargies. Le rôle socio-éducatif de l'ensemble des salariés est réaffirmé. L'ensemble de l'équipe a été sollicité, par exemple, sur la réflexion liée à la cuisine collective (entretien, techniciens de maintenance, restauration) quant aux besoins des jeunes, la faisabilité, l'organisation.

Le poste de coordinatrice permet une vision globale de l'accompagnement individuel et de la vie collective, cela se traduit par la mise en place d'outils de coordination (numérisation et partage des dossiers, agendas partagés, réunions socio-éducatives) et une harmonisation des pratiques d'accompagnement, documents d'accompagnement communs notamment.

L'arrivée de la coordinatrice avec un profil d'animatrice (DEJEPS) a permis de créer une complémentarité au sein de l'équipe socio-éducative. Les regards sur les résident-es sont croisés : un-e jeune peut être réticent dans l'accompagnement classique, dans un bureau, avec un rendez-vous, mais ouvert à la vie collective et aux échanges générés. L'animation peut ouvrir des questions qui sont ramenées en équipe et qui enclenche une intervention des référentes socio-éducatives. Inversement, l'équipe socio-éducative a, par exemple, inscrit dans le projet individualisé d'un résident la participation à des actions collectives afin de le sortir de son isolement.

La coordinatrice, de son poste entre individuel et collectif, connaît bien les situations des jeunes, collecte des informations notamment lors de moments informels et peut ainsi étayer les besoins auprès des jeunes ou compléter les données dont ont besoin leurs référentes.

Avant la création de ce poste les référentes et les agents d'accueil mettaient en place des activités collectives. La création du poste de coordination permet d'organiser toutes les actions de vie collective, de créer un programme, d'organiser la communication et la mobilisation. Les référentes sont sollicitées et restent organisatrices d'ateliers collectifs, les agents d'accueil ou veilleurs également selon leurs appétences.

Vie collective

Plusieurs propositions d'animations sur le FJT, en extérieur, avec des partenaires ou non ont été mises en place sur le dernier trimestre 2022 :

- Festival Détonation en septembre ;

- Week -end Spéléologie à Montrond le Château en octobre ;
- Participation à un championnat de futsal au Play Arena organisé par Inter'action d'octobre à décembre ;
- Soirées Crêpes, barbecue, diffusion de la coupe du monde au FJT...
- Laser game au 10'55 de Chalezeule en décembre.

Lors de cette période, les jeunes ont été interrogés sur leurs besoins pour la mise en place de la cuisine collective. Ils ont pu aussi s'exprimer sur le règlement de fonctionnement et sur l'évolution de certains points : heures de visite, invitation de personnes extérieures, maintenance...

Les propositions du mois d'octobre ont été diverses et importantes ; certaines ont rencontré peu ou pas de succès.

Cela a permis de mettre au jour quelques constats :

Sur cette période, l'équipe socio-éducative a été à l'initiative des propositions. Nous avons besoin de créer des habitudes, créer de l'interconnaissance puis de la cohésion entre les résident-es pour les amener à être acteurs des propositions.

L'objectif est aussi de montrer des possibilités, la faisabilité et quand elles arrivent, répondre favorablement aux demandes des résident-es.

L'équipe fait aussi le constat de l'importance de la « *charge mentale* » des jeunes liée à leur situation : administrative – demande ou renouvellement de titre de séjour ; professionnelle – recherche d'un emploi, d'un apprentissage, préparation du permis ; locative – recherche d'un logement, financement d'une caution, endettement, situation familiale, ...

Cette charge peut laisser peu de temps et d'énergie aux résident-es pour les actions collectives. Les discussions, les échanges informels permettent la lecture et la compréhension des enjeux de chacun et le renvoi vers l'accompagnement individuel quand cela le nécessite. Cela peut expliquer la difficulté de s'engager, de s'inscrire sur une activité ; les résident-e se projetant peu sur un moyen terme.

La communication papier (affiches, flyers), l'utilisation des réseaux ne sont pas toujours efficaces.

Les échanges informels et donc la présence sur les espaces collectifs de la coordinatrice/animatrice et plus largement de l'équipe socio-éducative sont de loin les plus efficaces.

Ces constats et analyses guideront l'équipe socio-éducative en 2023 afin de proposer des actions adaptées permettant une confrontation riche et porteuse de nos différents publics.

Enfin, il est à noter que depuis juillet 2022, nous accueillons 10 jeunes réfugiés suivis par les services du DIJ de l'AHSFC. Les professionnels du DIJ occupent un bureau au sein de notre foyer et assurent eux-mêmes l'accompagnement des ces jeunes.

Nous avons accueilli également 4 jeunes dans le cadre de l'Action Logement Temporaire portée par le CCAS. Ces jeunes sont mis à l'abri chez nous mais accompagnés par les professionnels du CCAS.

Nous accueillons 13 jeunes dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle Enfants confiés du Département du Doubs dont nous assurons l'hébergement et l'accompagnement renforcé.

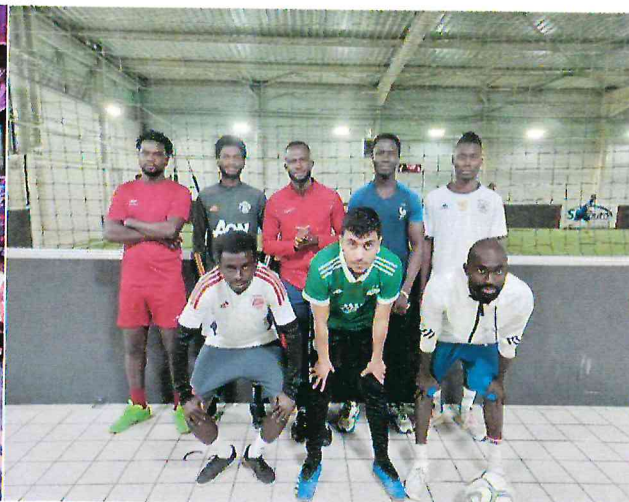
Nous accueillons trois jeunes orientés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse dont nous assurons l'hébergement et l'accompagnement renforcé.

Nous accueillons toujours une douzaine de jeunes de la fondation Pluriel suivi par leur équipe de professionnels présents en permanence dans notre foyer.

Tous cela bien entendu en même temps que notre public cible classique (apprentis, jeune travailleurs, quelques étudiants, ...).

Tous ces jeunes quel que soit leurs statuts ont pu bénéficier de nos actions d'animation.

Marie-Laure Visdeloup



Rapport financier 2022

L'exercice 2022 nous est présenté par Monsieur Patrick Verdier, Directeur du cabinet ORCOM.

Cette présentation sera suivie du rapport de notre commissaire aux comptes, Madame Alexine GOUX

Nous vous présenterons enfin les perspectives 2023.

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS - LA CASSOTTE

| RECAPITULATIF DES COMPTES DE PRODUITS | RESULTAT 2020 | RESULTAT 2021 | RESULTAT 2022 | BP 2023 | BP 2024 |
|--|---------------------|---------------------|------------------|------------------|------------------|
| PRESTATIONS DE SERVICES | 878 591,64 | 766 743,00 | 680 557,00 | 643 359,00 | 625 170,00 |
| AUTRES PRODUITS - PRODUCTION IMMOBILISEE | - | - | 18 014,00 | 15 000,00 | 15 000,00 |
| SUBVENTION D'EXPLOITATION | 243 976,79 | 268 160,00 | 413 193,00 | 501 223,25 | 429 148,00 |
| AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION | 44 621,20 | 30 475,00 | 38 128,00 | 32 215,00 | 40 220,00 |
| AUTRES PRODUITS - DONS, LEGS ET DONATIONS | 878,37 | - | - | - | - |
| REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES | 32 883,06 | 29 262,00 | 18 303,00 | 300,00 | 1 000,00 |
| PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS | 1 559,09 | 239,00 | 271,00 | 5,00 | 200,00 |
| PRODUITS EXEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION /CAPITAL | 40 469,81 | 65 806,00 | 62 091,00 | 33 529,96 | 32 333,00 |
| REPRISE SUR PROVISIONS ET TRASNFERTS DE CHARGE | 34 900,00 | 61 078,00 | 15 204,00 | - | - |
| TOTAL | 1 277 879,96 | 1 221 763,00 | 1 245 761 | 1 225 632 | 1 143 071 |
| RECAPITULATIF DES COMPTES DE CHARGES | RESULTAT 2020 | RESULTAT 2021 | RESULTAT 2022 | BP 2023 | BP 2024 |
| ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AU AUTRE APPRO. | 163 629,83 | 117 131,00 | 71 950,00 | 46 500,00 | 18 000,00 |
| VARIATION DE STOCKS - APPROVISIONEMENTS | 1 246,24 | 21 040,00 | 382,00 | - | 2 000,00 |
| ACHATS NON STOCKES EN MATIERES ET FOURNITURES | 149 128,50 | 106 599,00 | 185 820,00 | 179 929,89 | 146 800,00 |
| AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES | 119 597,16 | 143 672,00 | 162 676,00 | 161 362,00 | 146 050,00 |
| IMPÔT, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION | 20 289,00 | 21 796,00 | 15 592,00 | 17 000,00 | 12 800,00 |
| IMPÔT, TAXES & VERSEMENTS AUTRES | 27 886,03 | 63 839,00 | 24 429,00 | 23 344,67 | 24 050,00 |
| SALAIRES & TRAITEMENTS | 584 218,99 | 493 427,00 | 513 101,00 | 472 876,00 | 431 351,00 |
| CHARGES SOCIALES | 175 119,15 | 201 239,00 | 180 113,00 | 184 882,00 | 181 956,00 |
| AIDES FINANCIERES | 950,59 | 357,00 | 428,00 | 1 000,00 | 1 000,00 |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 3 752,18 | 12 505,00 | 2 278,00 | 1 000,00 | 2 300,00 |
| INTERÊT & CHARGES ASSIMILEES | 7 585,82 | 5 111,00 | 8 299,00 | 15 200,00 | 11 200,00 |
| CHARGES EXEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION | 97 572,96 | 113 335,00 | 58 333,00 | 200,00 | 200,00 |
| CHARGES EXEPTIONNELLES SUR OPERATION EN CAPITAL | - | 15 231,00 | - | - | - |
| DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX DEPRECIATIONS | 202 926,67 | 208 632,00 | 165 515,00 | 143 778,00 | 150 000,00 |
| DOTATION AUX PROVISIONS | 1 277,88 | 14 274,00 | - | - | - |
| DOTATIONS EXEPTIONNELS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS | 64 139,00 | 85,00 | - | - | - |
| IMPÔTS SUR LES SOCIETE | 312,00 | - | - | - | - |
| TOTAL | 1 619 632,00 | 1 496 193,00 | 1 388 916 | 1 247 073 | 1 127 707 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | - 341 752 | - 274 430 | - 143 155 | - 21 440 | 15 364 |

Perspectives 2023...

L'année 2023 sera marquée par la fermeture définitive de notre service de restauration. Un des enjeux de l'année à venir sera de rouvrir ce service en nous entourant au mieux dans une perspective de co-portage dont les contours restent à inventer. Nous serons accompagnés pour cela par France-Active.

Si nous ne relançons pas ce service, nous devons alors définir ce que nous souhaiterons faire de l'espace libéré par notre activité (tiers lieu, appartements, salle de loisirs, ...).

En terme de travaux d'entretien et de maintenance sont prévus pour 2023 :

- La suite du changement de mobilier dans les chambres.
- La transformation de grandes chambres en studios.
- L'amélioration de notre offre de services pour les personnes à mobilité réduite (il s'agit de 4 studios dont il conviendra de parfaire l'aménagement).
- La suite de la mise en peinture régulière de 15 chambres par une entreprise extérieure.
- La modification de notre espace d'accueil.
- La création d'un espace dédié à l'usage informatique accompagné.
- La pose d'un abri vélo.

Il est à noter que ces projets ont fait l'objet de demandes de subventions auprès de la CAF du Doubs et qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes ont été obtenus.

Enfin, nous avons prévu de maintenir le renforcement de l'équipe socio-éducative par la création d'un poste d'animateur/animateur de vie collective.

Habitat Jeunes – FJT La Cassotte

<https://fjt-lacassotte.com>

18 rue de la Cassotte – 25 000 Besançon

Tel : 03 81 51 98 60

Mail : contact@fjt-lacassotte.com